

Avis

FRAIS DE TRANSPORT

La CPSA/ACSP a reçu du SSRCC/CCRSS une subvention de transport destinée à permettre aux membres éloignés d'assister à la séance annuelle de l'Association. Ces fonds sont d'abord mis à la disposition des membres plus jeunes, attendu que le voyage de ceux qui présentent ou discutent une communication, ou qui y président, sera vraisemblablement défrayé par leur propre université. Ceux qui désirent se prévaloir de cette aide devraient tâcher d'obtenir une contribution similaire de leur employeur, ce qui permettrait à CPSA/ACSP de répartir son assistance plus largement. Les demandes de subvention devraient, après avoir précisé le coût du transport aérien (passage simple, classe économique) et déclaré les autres sources de financement escomptées, ainsi que le statut académique du demandeur, être envoyées au secrétaire-trésorier (Professor Robert A. Fenn, Department of Political Economy, University of Toronto, 100 St. George Street, Toronto 5) pour le 2 mai 1969 et accompagnées d'une enveloppe affranchie.
